

CALENDRIER 2023

Elections

Assemblée de l'Université, Conseils participatifs et Commission du personnel

1. Publication des rôles électoraux	Mercredi 22 mars
2. Appel aux électeurs et électrices	Mercredi 22 mars
3. Dernier délai pour demande de correction concernant les rôles électoraux	Lundi 3 avril
4. Dépôt des candidatures	Lundi 3 avril (jusqu'à 12h)
5. Affichage et publication des listes électorales définitives et proclamation des résultats des élections tacites	Lundi 17 avril
6. Appel aux urnes pour les élections ouvertes	Vendredi 21 avril
7. Dépôt des messages électoraux	Vendredi 28 avril (jusqu'à 12h)
<i>Vacances de Pâques du vendredi 7 au dimanche 14 avril</i>	
8. Elections - Scrutin	Du mardi 2 mai au lundi 8 mai, (jusqu'à 18h)
9. Dépouillement	Jeudi 11 mai (après-midi)
10. Validation des résultats des élections par le Rectorat	Lundi 15 mai
11. Dernier délai d'opposition contre les résultats des élections tacites	Mercredi 17 mai
12. Affichage et publication des résultats	Lundi 22 mai
13. Dernier délai d'opposition contre les résultats des élections ouvertes	Mercredi 21 juin
14. Entrée en fonction des membres élus	Vendredi 1 ^{er} septembre

Les dates établies par le Secrétariat général en charge des élections UNIGE sont fixées conformément aux dispositions applicables du [Statut de l'Université](#), du [Règlement d'exécution relatif à l'élection de l'Assemblée de l'Université et des Conseils participatifs des UPER](#) et du [Règlement relatif à la désignation des membres de la Commission du personnel de l'Université](#).